

Schéma des services aux familles des Hauts-de-Seine 2022-2026

Journal de projet n°4

Le présent journal de projet vise à présenter synthétiquement les chantiers travaillés en 2025 et à introduire les étapes de travail en vue du bilan évaluatif du SDSF qui se déployera sur l'année 2026, à la suite de la réunion du Comité départemental des services aux familles du 12 décembre 2025.

Rappel des axes stratégiques



Les axes stratégiques 2022-2026



Accès aux services



Inclusion

- Garantir la pérennité de l'offre et des structures
- Garantir la qualité et la diversité de l'offre
- Garantir un maillage équilibré du territoire en fonction des besoins
- Assurer une communication efficiente et complète à destination des familles

- Favoriser l'accès aux droits et l'inclusion numérique
- Favoriser les actions à destination des publics précaires
- Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap

Rappel des priorités définies lors du CDSF pour 2025

Petite enfance



- Adopter un référentiel conjoint de la qualité d'accueil collectif
- Poursuivre le travail autour de l'attractivité des métiers
- Elaborer des modalités de financement conjointes en faveur des structures associatives

Enfance jeunesse



- Favoriser l'accès aux loisirs des enfants en situation de handicap
- Consolider une offre de service d'accès aux droits en faveur des jeunes
- Soutenir les acteurs dans l'investissement de la santé mentale

Parentalité



- Renforcer le déploiement et le maillage de lieux ressources à destination des parents autour des « 1000 premiers jours »
- Déployer des actions de soutien en direction des parents d'adolescents

Animation de la vie sociale

- Déployer les pactes de coopération auprès des centres sociaux
- Expérimenter les modes de garde alternatifs pour les parents en insertion
- Installer une cellule de veille autour de la situation des centres sociaux

Comité « Petite enfance »



Actions travaillées en 2024

Accompagner et soutenir les structures associatives dans leurs missions d'accueil collectif du jeune enfant

Les comités ont suivi les actions menées en matière d'accompagnement des structures associatives notamment pour prévenir les difficultés et éviter les fermetures, via :

- Des actions d'accompagnement généralistes : mise à disposition d'outils et d'ateliers pratiques (gestion, qualité d'accueil...).
- Des actions préventives : création d'une cellule interne à la Caf pour repérer les structures fragiles, favoriser le réseau entre crèches associatives, faciliter les passations sur les crèches parentales et accompagner les partenaires sur l'investissement et les travaux.

Les premiers travaux ont abouti :

- A la définition des critères permettant de cibler les associations et les territoires concernés
- Au test d'un protocole d'accompagnement auprès de plusieurs associations

Actions initiées en 2025

i

Zoom sur les travaux du comité

En 2025, place à l'expérimentation avec un **appel à projets sur la qualité d'accueil du jeune enfant** sous forme d'expérimentation visant à soutenir :

- des actions innovantes qui enrichissent les équipes et élèvent l'ambition des projets d'accueil des EAJE,
- des actions destinées à faciliter le recours à l'accueil individuel, renforcer l'attractivité des métiers et actualiser les pratiques professionnelles en croisant les regards.

35 propositions ont été reçues permettant d'accompagner 12 d'entre elles touchant à la fois l'accueil collectif et l'accueil individuel.

Plusieurs portails ont été développés concernant la valorisation des métiers de la petite enfance.

La plateforme départementale propose par exemple une cartographie des assistants maternels et des outils d'accompagnement. Le site « Prendre Soin » de France Travail met en avant les métiers de 5 secteurs dont la petite-enfance, les formations et les offres d'emploi du secteur, et offrira bientôt un espace dédié aux entreprises.

Autres actions menées



Mise en place d'un comité de labellisation de crèches AVIP (A vocation d'insertion professionnelle) :



Focale dans la page suivante



Comité « Petite enfance »



Focus sur une action dédiée

Premier Comité de labellisation des places AVIP / AVIS tenu le 1^{er} décembre 2025:

- Pour lever les freins à l'emploi et soutenir les parents engagés dans un parcours d'insertion professionnelle ou sociale, des places dédiées « Accueil à Vocation d'Insertion Professionnelle ou Sociale » (AVIP/AVIS) sont proposées, en accueil collectif comme individuel. Ces places permettent aux parents de bénéficier d'une solution d'accueil pour leur enfant tout en favorisant leur parcours vers l'emploi ou la formation.
- Au-delà de la réservation de places, le dispositif AVIP/AVIS repose sur un accompagnement renforcé et structuré : un accueil modulable et adapté aux besoins des familles, un contrat tripartite associant la famille, la structure d'accueil et le service d'accompagnement à l'insertion, un suivi individualisé du projet par un référent insertion, ainsi que la pérennisation de la place dès le retour à l'emploi ou l'entrée en formation du parent.
- Dans ce cadre, le 1er décembre, s'est tenu le premier comité de labellisation des places AVIP/AVIS, organisé en partenariat avec le Conseil départemental, France Travail et la DRIEETS. Cette labellisation permettra de valoriser ces places et de renforcer leur visibilité auprès des acteurs de l'insertion professionnelle.
- Pour 2025, dans le cadre de l'appel à projets insertion coordonné entre la Caf et le Conseil départemental, une dynamique positive se confirme. Grâce à de nouvelles modalités de financement incitatives pour les porteurs de projets, le nombre de candidatures augmente, avec deux nouvelles villes candidates, une hausse du nombre de places soutenues – 204 places en 2025 contre 187 en 2024 – et le financement de 7 postes de référents insertion (contre 5 en 2024), afin de renforcer la coordination et le suivi des parcours.
- Enfin, une cartographie des structures labellisées, incluant leurs coordonnées, sera prochainement mise à disposition des professionnels de l'accompagnement pour faciliter les orientations. Une communication dédiée sera également déployée au printemps, en amont du prochain appel à projets insertion.



Comité « Petite enfance »



Actions travaillées en 2024

- **Renforcer le suivi et la conduite d'actions de soutien aux parents d'adolescents** : Un suivi des actions d'accompagnement des parents au sein d'établissements scolaires a été effectué, tels que des collèges de Levallois et Colombes, avec des résultats encourageants en termes de participation.
- **Déploiement des Maisons « 1000 premiers jours »** : Le comité a engagé une stratégie d'extension des Maisons "1 000 premiers jours" en identifiant des zones prioritaires (Nanterre, Colombes, Bagneux, Bourg-la-Reine, Sceaux) sur la base d'indicateurs démographiques et sociaux. Les échanges ont été enrichis par le retour d'expérience de la Ville d'Arras, qui a présenté des actions concrètes en soutien à la parentalité et à l'éveil des enfants.

Actions initiées en 2025

Zoom sur les travaux du comité



- **Vers un nouveau financement du conseil conjugal et familial** : La CNAF s'oriente vers un financement au conseil conjugal et la CAF des Hauts-de-Seine a participé à la définition d'un référentiel. Une expérimentation sera conduite dans le département, avec un enjeu fort de visibilité à anticiper via une stratégie de communication dédiée et partenariale.
- **L'appel à projets « espaces ressources parentalité »** a été lancé pour pérenniser et développer les équipements existants : quinze structures ont déjà candidaté pour un financement de la Caf.

Autres actions menées



- **Déclinaison d'une démarche alto-séquanaise autour des « 1000 premiers jours de l'enfant »** : le comité de février 2025 a souligné la nécessité de constituer un groupe de travail inter-institutionnel afin de définir les modalités de déploiement de cette démarche et de préciser l'engagement de chacun. Certains freins financiers ont pu compromettre la dynamique. Néanmoins, l'animation d'un réseau est un enjeu concret.
- **L'animation d'un réseau « 1000 premiers jours » demeure une priorité** : Elle peut se décliner progressivement : diffusion des ressources existantes, sensibilisation et formation des professionnels, puis animation d'une véritable communauté. Les premières étapes – information et sensibilisation – sont plus facilement accessibles et posent les bases d'un futur référentiel départemental et de dispositifs financiers dédiés. Le comité de septembre a pu faire un bilan de l'acculturation des acteurs autour du référentiel, des initiatives menées (Maison des familles à Antony) et des possibilités de communication (par exemple autour des 80 ans de la PMI par le Département).

Comité « Enfance Jeunesse »



Actions travaillées en 2024

- **Étendre le réseau SAIS et garantir la visibilité du programme de formations** : Le réseau SAIS92 demeure engagé en tant que pôle ressource pour favoriser l'inclusion dans le milieu ordinaire des enfants en situation de handicap. Différents chantiers ont été investis en 2024 et continuent de l'être en 2025, notamment à travers les petits-déjeuners des élus, la visibilité du programme de formations auprès de certains centres sociaux prioritaires.
- **Poursuivre l'opérationnalisation de l'outil de centralisation de l'information relative aux dispositifs et appels à projet jeunesse** : Les comités de l'année 2024 ainsi que ceux de 2025 ont poursuivi le suivi d'un chantier d'ampleur mené jusqu'alors à titre d'expérimentation par différents acteurs (collectivité, référents CAF) autour de cet outil. Des enjeux demeurent quant à son portage, ses modalités de diffusion et d'actualisation des informations par les acteurs.

Actions initiées en 2025



Zoom sur les travaux du comité

Les membres du comité « Enfance jeunesse » ont exprimé leur besoin d'outils pour mieux appréhender les enjeux de santé et de bien-être des jeunes, notamment en matière de santé mentale. Des représentants de l'ARS sont ainsi intervenus pour présenter les dispositifs existants, de compétences psycho-sociales et échanger avec les acteurs jeunesse.

- Il a été rappelé que les **Conseils locaux en santé mentale (CLSM)**, coportés par les collectivités, l'Hôpital et l'ARS, offrent aux acteurs locaux des espaces d'information, d'échanges et de mise en réseau avec les partenaires médico-sociaux ; l'URHAJ soulignant l'implication croissante des FJT dans ces instances.
- Par ailleurs, le **renforcement des compétences psycho-sociales (CPS)** demeure une priorité d'action pour prévenir des difficultés en santé mentale. En cohérence avec cette priorité du Projet régional de santé 2023-2028, des programmes sont financés et une gouvernance partagée se met en place entre l'ARS, le Département et l'Éducation nationale.

Autres actions menées



Appuyer et soutenir les acteurs locaux dans l'appréhension des enjeux et dispositifs en matière de santé des jeunes : Le comité de mai 2025 a constitué un temps fort de sensibilisation pour ses membres, grâce à l'intervention de l'ARS. Il ambitionne de poursuivre l'essaimage de pratiques inspirantes des acteurs locaux et de structurer la coordination ARS / CAF pour recenser les actions financées en matière de santé mentale (CLAS, PAEJ, PS Jeunes, centres sociaux...). La sensibilisation des collectivités à ces enjeux pourra soulever le besoin d'une plus grande intégration des enjeux de santé dans les CTG et PEDT, en lien avec les dispositifs de contractualisation de l'ARS (CLS, CLSM). Le comité de septembre a pu tirer un bilan positif de ces présentations et du besoin d'articuler le SDSF avec le Projet territorial en santé mentale (PTSM) de l'ARS.

Comité « Animation de la vie sociale locale / Accès aux droits »

Actions travaillées en 2024

Déployer et animer les pactes de coopération entre les centres sociaux et les partenaires financeurs

Le comité de mai 2024 a été un temps fort pour partager une première proposition de format de convention. En septembre 2025, un point d'étape a mis en évidence des avancées significatives : engagement renforcé des partenaires institutionnels, intégration de nouveaux financeurs et signature en cours de pactes de coopération pour dix centres sociaux.

Actions initiées en 2025

i

Zoom sur les travaux du comité

Modes d'accueil du jeune enfant en centre social : premiers enseignements

Lors du comité de septembre 2024, la Fédération des centres sociaux a restitué son étude sur les modes d'accueil alternatifs dans les centres sociaux. Face aux besoins des familles (séparation, socialisation précoce, insertion, répit parental...), plusieurs types d'accueil ont été identifiés (garderie éphémère, halte-garderie...). Un travail partenarial reste à engager pour co-construire une charte qualité commune, garantissant cohérence et reconnaissance de ces modes d'accueil.



Autres actions menées

Déployer et animer les pactes de coopération entre les centres sociaux et les partenaires financeurs : L'enjeu est de transformer les pactes en véritables outils de pilotage et de partenariat actif. Le comité de février 2025 a permis d'avancer sur la définition des premières modalités d'animation et de gouvernance et l'élaboration d'une charte possible incluant : schéma de gouvernance, formation et sensibilisation des institutions, désignation de référents, formats et outils de suivi... Parmi les perspectives, il demeure la création d'un référentiel commun pour évaluer l'apport méthodologique des pactes (en complément de l'évaluation des projets sociaux).

Structurer une cellule de veille dédiée à l'identification des difficultés rencontrées par les structures d'animation de la vie sociale locale : Le comité de septembre 2025 a affiné les attentes et modalités concrètes de mobilisation et d'animation de la cellule. Différents indicateurs ont été considérés pour définir la notion de crise (difficultés financières, RH / RPS et conflit avec les financeurs, etc.). Deux niveaux sont identifiés avec, d'une part, une logique de revue de situations annuelle et d'autre part, une logique de saisine resserrée et plus spécifique par le centre social ou les financeurs en fonction des difficultés. Le cas échéant, l'équipe projet devrait pouvoir suivre la situation après la saisine pour accompagner la situation.

Actualités partenariales



80 ans de la PMI: le Département des Hauts-de-Seine a célébré 80 ans d'engagement aux côtés des familles et des enfants

En novembre 2025, le Département des Hauts-de-Seine a célébré les **80 ans de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)**, un service public emblématique, pilier de la politique départementale de santé et de solidarité depuis sa création au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

À cette occasion, une **semaine d'événements** a été organisée du **3 au 8 novembre 2025** sur l'ensemble du territoire, pour mettre à l'honneur les équipes, les familles et les partenaires de la PMI.

Cette célébration incarnait pleinement la volonté du Département de **valoriser la PMI comme un service de proximité essentiel**, garantissant à chaque enfant un bon départ dans la vie et à chaque parent un accompagnement attentif et bienveillant.

Une mission historique au service des familles

Créée pour lutter contre la mortalité infantile, la PMI n'a cessé d'évoluer pour répondre aux besoins des familles et aux enjeux contemporains de santé publique.

Aujourd'hui, elle demeure un **pilier de la prévention, de la santé maternelle et infantile, et du soutien à la parentalité**.

Le Département des Hauts-de-Seine compte **45 centres de PMI répartis sur l'ensemble du territoire**. Ces structures assurent **un suivi médical préventif, gratuit et de proximité**, et mettent en œuvre une politique active d'« aller vers » pour accompagner au mieux les publics les plus vulnérables. Chaque jour, les équipes pluridisciplinaires – médecins, sages-femmes, puéricultrices, psychologues, éducateurs – œuvrent aux côtés des familles pour garantir à chaque enfant les meilleures conditions de développement dès ses premiers jours.

Une semaine de célébration du 3 au 8 novembre 2025 : le Département a mis à l'honneur la PMI et ses acteurs de terrain

Tout au long de la semaine, le Département des Hauts-de-Seine a organisé **une série d'événements thématiques dans les centres de PMI**, pour valoriser les équipes, partager les initiatives locales et témoigner de l'engagement constant du Département auprès des familles.

Une exposition photographique itinérante : « Un regard sur les origines et l'évolution de la PMI » Présentée dans plusieurs centres de PMI ainsi qu'au sein de l'Hôtel du Département, cette exposition retrace les grandes étapes de cette politique publique essentielle. À travers des photos d'archives et des portraits métiers, elle met en lumière l'histoire et les évolutions de la PMI depuis sa création.

Des déplacements officiels des élus départementaux

Le Président ainsi que des élus départementaux se sont rendus dans plusieurs structures du territoire pour rencontrer les professionnels, les familles et les partenaires, et témoigner de l'engagement du Département aux côtés des acteurs de la petite enfance.

Actualités partenariales



La Fédération des centres sociaux et socioculturels du 92 en partenariat avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports ont organisé le 11/12/2025 une journée départementale à destination des professionnels du département : « Jeunes et santé mentale : Comprendre pour mieux agir entre professionnels ».

Cette journée a permis de donner des clés aux professionnels jeunesse pour :

- faire culture commune sur cet enjeu et sur le rôle des professionnels jeunesse ;
- différencier les signaux ordinaires du développement d'un jeune de ceux qui nécessitent vigilance et accompagnement ;
- ouvrir le dialogue avec les jeunes et leur famille grâce à l'expérimentation d'outils pédagogique ;
- mieux orienter ceux qui en ont besoin vers les professionnels et structures spécialisées locales et régionales ;
- mobiliser autour du rôle des compétences psychosociales comme facteur de protection.

Focus sur la réunion du Comité départemental des services aux familles

Le 12 décembre 2025, le Comité départemental des services aux familles (CDSF), instance décisionnaire et stratégique du SDSF, s'est réuni à la préfecture des Hauts-de-Seine.

Son ordre du jour était le suivant :

- **Rappel des actions du plan d'action par thématique et des chantiers priorisés pour l'année 2025**
- **Bilan** des principales réalisations de l'année 2025
 - Ainsi, parmi les chantiers présentés aux membres du CDSF par les référents des comités thématiques : mise en place d'un comité de labellisation des places AVIP, gouvernance des pactes de coopération des centres sociaux, etc.
- **Présentation et validation des travaux de l'année 2026** en matière de bilan évaluatif et de renouvellement du SDSF
- **Clôture** du comité



Calendrier 2025-26



Les travaux en un coup d'œil

Février



Novembre 2025

Comité de pilotage

Septembre

Comités thématiques

Mai

Comités thématiques

Décembre 2025

Comité départemental des services aux familles



Janvier

Bilan évaluatif du SDSF 2022-2026

Bilan quantitatif

Enquête

Diagnostic territorial



Mai - Juin

Elaboration du schéma 2027-2032

Rapport de bilan et préconisations

Entretiens

Séminaire

Définition des ambitions du schéma et comitologie

Déclinaison en objectifs

Schéma 2027-2032 et feuille de route 2027

Comité de pilotage

Décembre 2026

Novembre



Les prochaines étapes relatives au bilan évaluatif du SDSF

Recueil des indicateurs quantitatifs

Entretiens ciblés auprès des signataires et partenaires

Enquête à destination des gestionnaires de services

Séminaire partenarial d'évaluation

✓ Février :

- recueil des indicateurs quantitatifs auprès des référents thématiques et des partenaires
- recueil d'éléments qualitatifs concernant la mise en œuvre du schéma et son évaluation

✓ Février-mars :

diffusion et analyse d'une enquête auprès des gestionnaires (petite enfance, enfance, jeunesse, AVS, parentalité) autour des besoins, solutions déployées, participation au SDSF et attentes pour le prochain schéma

✓ Lundi 4 mai 9h30-16h (lieu à définir) :

animation d'un temps fort à destination des acteurs locaux et institutionnels, membres des comités du SDSF, en vue d'enrichir les premiers constats évaluatifs et d'identifier des attentes pour le prochain SDSF

Partenaires



Vos contacts

Lise ACHARD

Sous-directrice en charge du
service aux partenaires
lise.achard@caf92.caf.fr



Thomas BOYER
Directeur de mission
thomasboyer@kpmg.fr